



### Tasco Gent

Industriepark Asper - Legen Heirweg 59  
9890 Gavere BE  
Tel. +32 9 281 08 50  
Fax +32 9 281 08 70  
E-mail info@tasco.be

### Tasco Lille

130, Boulevard de la Liberté  
F-59000 LILLE  
Tél. +33 3 62 26 00 22  
Fax +33 3 62 26 00 23  
E-mail info@tascofrance.fr  
RCS LILLE METROPOLE B 793 237 843 Capital : 25.000 €

### Tasco Paris

13, rue Marie Poussepin  
Parc Economique Lavoisier  
F-91410 DOURDAN  
Tél. +33 3 62 26 00 20  
Fax +33 3 62 26 00 23  
E-mail info@tascofrance.fr

Site [www.tasco.be](http://www.tasco.be) - [www.tascofrance.fr](http://www.tascofrance.fr) - Webshop [www.inkjetlabel.com](http://www.inkjetlabel.com)

## Garantie sur consommables chez Tasco

### Procédure et conditions

Il n'y a pas de règle standard pour l'octroi d'une garantie sur les consommables. La plupart de nos collègues n'accordent qu'une garantie très limitée, voire pas de garantie du tout. Comme Tasco offre une garantie très étendue sur les consommables (uniquement sur les cartouches, pas sur têtes d'impression et le module de maintenance), il est logique que celle-ci soit soumise à des conditions strictes

#### La garantie est:

- "Carry-in", c'est-à-dire que le client doit renvoyer le consommable défectueux à ses propres frais à Tasco en Belgique.
- Il n'y a pas d'échange. Le client doit passer une nouvelle commande du produit aux conditions habituelles. A l'issue des procédures afférentes, il recevra une note de crédit si toutes les conditions ont été remplies.

#### Conditions:

- Le consommable est remboursé proportionnellement selon l'utilisation par tranches de 20%. Une note de crédit sera établie pour le restant de l'utilisation. Par exemple si le poids indique que 38% du consommable ont été utilisés, vous recevez une note de crédit pour 60% de la valeur du consommable. La consommation est donc toujours arrondie au taux supérieur de 20%.
- Le consommable qui a été utilisé à 80% ou plus ne sera pas remboursé. Les relevés de compteurs et l'utilisation sont toujours des estimations et nous considérons donc 80% comme une utilisation normale.
- Le consommable ne peut avoir été acheté depuis plus de 12 mois chez Tasco;
- Les documents suivants sont requis pour l'établissement d'une note de crédit:
  - une copie de la facture d'achat du consommable + une description claire et détaillée du problème;
  - Si possible, des épreuves illustrant clairement le problème
  - une page de configuration (seulement chez Imprint)
- Des exigences en matière d'emballage et de manipulation du consommable
  - le consommable doit être retourné dans son emballage d'origine, fermé avec du ruban adhésif
  - les ouvertures sur les cartouches doivent être scellées. Veuillez ne pas fixer du ruban adhésif sur la cartouche. Ceci complique le contrôle.

Ceci est nécessaire dans la mesure où le consommable doit être soumis à des tests. Lorsque les consommables sont mal emballés, des fuites se produisent pendant le transport. **Dès lors, les produits ne peuvent plus être testés, ce qui exclut toute note de crédit.**

#### Procédure:

- le client commande un nouveau consommable, qui lui est facturé ; cette facture doit être réglée dans les conditions normales, indépendamment du fait qu'une note de crédit sera ou non établie ultérieurement;
- le client renvoie le consommable défectueux à ses PROPRES FRAIS à Tasco en Belgique. Le consommable doit être emballé correctement et on a besoin des documents nécessaires.
- Lorsque nous aurons reçu le consommable, nous serons testés et il sera décidé si une note de crédit (complète, partielle ou aucune) est établie.
- la note de crédit sera refusée si la procédure n'a pas été respectée, si une des conditions susmentionnées n'a pas été remplie ou si le produit n'était tout simplement plus sous garantie.